Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

TOUAX	
(Eurolist)	

Par courrier du 24 mars 2006, reçu ce jour, la Société Générale (29, Boulevard Haussmann, 75009 Paris) a déclaré avoir franchi directement et indirectement en hausse, le 17 mars 2006, par suite d'une acquisition d'actions, le seuil de 5% des droits de vote de la société TOUAX et détenir, à titre direct et indirect, 261 166 actions TOUAX représentant autant de droits de vote, soit 6,72% du capital et 5,09% des droits de vote de la société¹, répartis de la façon suivante :

	actions	% capital	droits de vote	% droits de vote
Salvepar	246 928	6,36	246 928	4,82
Société Générale (trading)	12 800	0,33	12 800	0,25
SG Option Europe (trading)	1 438	0,04	1 438	0,03
Total	261 166	6,72	261 166	5,09

206C0568-FR0000033003-FS285

¹ Sur la base d'un capital composé de 3 885 519 actions représentant 5 128 031 droits de vote.